



Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle de l'Association pour la commercialisation des champignons forestiers (ACCHF)

27 Novembre 2010, 9-16h

Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier

ÉTAIENT PRÉSENTS : Conseil d'Administration ACCHF 2010 (7) et 23 membres de l'ACCHF en règle en provenance de la Côte-Nord, du Bas Saint-Laurent, du Lac Saint-Jean, de Québec, de la Mauricie, de Lanaudière, des Laurentides, de Montréal et de l'Estrie.

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE L'ACCHF, GÉRALD LE GAL

Gérald Le Gal, président sortant de l'ACCHF, a ouvert l'AGA en remerciant les membres présents de s'être déplacés. Il a rappelé les 5 années d'existence de l'association et fait une revue des activités de cueillette pour 2010. Il y a eu un manque de champignons sur les marchés en 2010, en particulier pour la chanterelle (dont la demande a été comblée par l'Ouest du Canada), le matsutake (dont la récolte n'est pas bien organisée- manque de cueilleurs et d'acheteurs), la morille de feu et le cèpe. Les récoltes très abondantes de dermatose des russules n'ont toutefois pas pu être écoulées aussi facilement. La morille naturelle a été abondante, mais est apparue 3 semaines plus tôt que d'habitude et la durée était très courte (quelques jours).

Une saison en dent de scie, inégale, chaude et sèche.

On constate encore aujourd'hui qu'il y a un intérêt croissant pour les PFNL. Tous les niveaux de gouvernements s'y intéressent maintenant et on assiste à une multiplication des entreprises (plus de 100 actuellement) faisant le commerce des champignons sauvages. L'ACCHF est désormais bien connue au MAMROT et au MAPAQ.

Les initiatives des Forêts modèles (Lac Saint-Jean, Bourdon) s'inscrivent bien dans les modèles de gestion intégrée des ressources et seront de bons laboratoires pour des projets régionaux.

Il y a toujours un problème de capacité au sein de l'ACCHF qui manque de ressources pour se déployer pleinement. Une réorganisation au sein de son CA sera nécessaire pour accroître son efficacité sur le terrain. Il y aura en 2010 un renouvellement du CA, alors que trois membres fondateurs laissent leurs places cette année pour faire place à des nouvelles personnes. L'ACCHF souhaite que ce renouvellement du CA soit perpétré pour les années à venir de façon à maintenir le renouvellement des idées, année après année.

Actuellement, l'ACCHF ne tient en compte que les champignons forestiers, mais il est envisageable dans le futur que les autres PFNL y soient intégrés. Un travail de réflexion est à faire et les membres pourront être sondés à cet effet.

Les formations et le code d'éthique seront à réviser en 2011 afin de les actualiser, au besoin. Un cahier de charge est actuellement en développement pour la mise en marché de la ressource (voir détail de la présentation de Guy Langlais ici-bas). Le travail de sensibilisation des communautés est primordial pour que ces dernières aient l'appui des organismes subventionnaires pour leurs projets. C'est un secteur encore pionnier.

Marquant un retour sur les réalisations de l'ACCHF des dernières années, un clin d'œil a été fait pour rappeler la conférence internationale sur les champignons forestiers à potentiel commercial, qui aura permis de marquer le sérieux de l'ACCHF, d'avoir des contacts et des appuis auprès des ministères. Encore toute jeune de ses 5 années d'existence, l'ACCHF a permis le réseautage entre cueilleurs, entrepreneurs et commerçants. C'est là certainement le plus gros acquis de l'association, car la majorité des acteurs travaillent actuellement ensemble et les informations circulent. On constate aussi qu'il y a échange de service entre entreprises.

Où est-ce qu'on se dirige? Cela va dépendre des priorités de l'ACCHF, mais on voit venir : le cahier de charges, l'amélioration des communications entre les membres, renforcer les capacités des entreprises, travailler à sécuriser la filière en travaillant sur la mise en marché à l'échelle globale, continuer d'impliquer les ministères dans nos dossiers.

La valeur estimée actuelle des champignons est de 9-11 M\$, mais la possibilité pourrait être de 50M\$ dans 5-10 ans. C'est à notre portée.

Gérald Le Gal a tenu à mentionner qu'il a été un privilège pour lui d'être au CA, et qu'il continuera d'être actif pour l'ACCHF au cours des années futures.

PRÉSENTATION DE RENAUD LONGRÉE (présentation en place et lieu de Sylvain Tremblay, directeur du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier)

Le processus pour élaborer un programme de formation sur les PFNL est de 5 ans. Actuellement, les PFNL sont encore au stade de l'observation, pour valider le besoin. L'effort est fait régionalement pour marquer l'intérêt d'avoir une telle formation et on constate que l'engouement est palpable avec les 100 entreprises actives. Une attestation d'étude professionnelle de 150-300 heures, qui inclurait tous les PFNL, serait la forme la plus appropriée.

Le but d'une telle formation serait entre autres choses de faire reconnaître le métier. On pourrait former les cueilleurs jusqu'à la mise en marché et à la création d'entreprise. La formation pourrait aussi être donnée aux professionnels forestiers. Il faudra faire comprendre aux centres de formation que la formation en PFNL est une valeur ajoutée, et que l'industrie en

a besoin. On peut aussi avoir un effet *bottom-up* et stimuler les étudiants qui feront la demande aux institutions de formation.

PRÉSENTATION DU DG DU PROJET DE COLLECTIVITÉ FORESTIÈRE DU BOURDON

Le Projet de collectivité forestière des Hautes-Laurentides comporte deux (2) secteurs forestiers majeurs : 1) ressources forestières et 2) récréotourisme. Une caractéristique entrepreneuriale de la région est caractérisée par un nombre important de petites entreprises, non reliées à une grosse entreprise d'exploitation forestière. La crise forestière se vit donc différemment, la situation est toujours difficile aujourd'hui, on se relève lentement.

Le secteur du récréotourisme est en expansion. Les entreprises qui œuvrent dans ces domaines doivent cohabiter et s'harmoniser entre elles. Des solutions gagnant-gagnant doivent être trouvées, et les Forêts modèle se présentent dans cette lignée.

Le projet du Bourdon est localisé dans un territoire non-organisé, géré par la MRC, au nord de Mont-Laurier, principalement la sapinière à bouleau jaune, mais aussi la forêt boréale résineuse et l'érablière à bouleau jaune. Il s'agit d'un projet de collectivité forestière financé jusqu'en 2012, et on espère un renouvellement.

Dans la phase actuelle, on vise l'optimisation de la capacité de production du territoire, accroître les retombées économiques, se doter des outils afin de pouvoir réagir aux enjeux et aux possibilités, participer activement à des réseaux régionaux, nationaux et internationaux d'échanges.

La table de concertation a permis d'identifier 7 enjeux économiques (ex. : maintien du paysage de qualité, dispersion des assiettes de coupe) et 15 enjeux de biodiversité (ex. : vieilles forêts équiennes de résineux, bois mort sur pied dans coupes en régénération). Les grands changements dans le nouveau régime sont : le ministère lui-même fait la planification des opérations forestières sur le terrain, et non l'industrie. Le nouveau système prévoit aussi un appel public de soumission pour l'achat du bois (enchères). Les permis seront gérés par le ministère. Les directions régionales du MRNF deviennent responsables de la planification tactique et opérationnelle. Les interlocuteurs sont les commissions des ressources naturelles et du territoire (qui établissent les PRDIRT et PAFI).

La nouvelle approche sera de se rapprocher du terrain, mettre en valeur des outils développés, partir de la planification opérationnelle, fournir des exemples de planification intégrée. Nous avons besoin d'augmenter les connaissances, identifier les problématiques, rechercher des solutions, partager des connaissances.

Le 25 février 2011, se tiendra un colloque sur les PFNL pour la région des Laurentides et la MRC Antoine-Labelle. Dans l'optique de faire émerger des projets de mise en valeur des ressources. Le Projet du Bourdon est à la recherche de nouveaux partenaires.

PRÉSENTATION DE MAXIM TARDIF, CHARGÉ DE PROJETS CHEZ BIOPTERRE

L'analyse cartographique est utilisée pour identifier la ressource et la localiser, en évaluer le potentiel et extrapoler les potentiels à une échelle plus large. Avec cette méthode, nous cherchons des types de peuplements, ou encore des sites naturels potentiels pour l'implantation d'une culture des PFNL. La méthodologie traditionnelle par cartes écoforestières débute par la localisation du territoire. Un outil important est le guide de reconnaissance des types écologiques qui décrit le type de végétation actuelle ou potentielle d'un territoire. On identifie ensuite le type d'inventaire souhaité. Des associations sont possibles entre le PFNL et certains types écologiques. Le but est d'associer un polygone à un potentiel de récolte.

Pour planifier les inventaires, on localise les polygones avec les outils géomatiques et on débute la validation du territoire. Il est important de questionner les cartes actualisées, à jour. L'accès aux sites est intéressant et doit aussi être pris en compte. On peut raffiner le découpage du territoire. On valide ensuite pour créer la carte du potentiel réel.

Les données spectrales sont composées de sept (7) types d'infos, et les données spatiales donnent 18 types d'infos, ce qui donne 25 possibilités pour définir un milieu favorable à un PFNL.

L'utilisation des cartes écoforestières et des données spectrales comportent chacune des avantages et des inconvénients. L'utilisation conjointe de ces 2 méthodes permettra ultimement de raffiner les requêtes et de mieux identifier les zones à haut potentiel pour la ressource Champignon.

PRÉSENTATION DE GUY LANGLAIS, VP ACCHF ET CHEF DE PROJETS CHEZ BIOPTERRE

Depuis juin 2010, Biopterre et ACCHF travaillent conjointement à la réalisation d'un cahier de charges pour les Champignons. Ce projet est financé par le MAPAQ à hauteur de 17500\$, par Biopterre à hauteur de 16 500\$, et par l'ACCHF à hauteur de 1 000\$ (contrepartie en nature). Le dépôt du cahier de charges pour l'acceptation par le MAPAQ aura lieu le 31 mars 2011.

Ce projet a germé suite au colloque sur les champignons en 2009 et à la présence de nombreux ministères. Le MAPAQ avait interpellé l'ACCHF pour les informer que le champignon est un risque alimentaire et que la structure actuelle de commercialisation était jugée plutôt faible. En d'autres mots, c'est le Far West qui domine.

L'objectif du cahier de charge est de reconnaître les connaissances sur la récolte des champignons forestiers du Québec afin d'assurer une mise en marché de produits de qualité au niveau de la sécurité alimentaire.

Tous les produits alimentaires doivent avoir un cahier de charges. Les objectifs sont : de mettre une chaîne de valeur reconnue par un organisme de certification reconnu (homologation du produit), d'assurer l'homogénéité de la qualité du produit et de reconnaître les activités de

formation aux cueilleurs professionnels. Les livrables pressentis suite au dépôt du cahier de charges sont les suivants : formation obligatoire, traçabilité du produit (géoréférencement (points GPS)), certification, respect des normes de salubrité (frigo et local aux normes). Le cahier de charges comprend 18 chapitres. Denis Rheault, employé chez Biopterre, est l'auditeur chargé de faire l'homologation du produit.

Le cahier de charge existe déjà pour les champignons de culture, qui sont inclus dans les fruits et légumes. Il faudra vérifier si le cahier va s'appliquer à des cultures sur billots en milieux naturels.

RAPPORT DES RÉGIONS - GÉRALD LEGAL

COTE-NORD

Deux entreprises y existent et s'intéressent aussi aux autres PFNL. Plusieurs cueilleurs sont intéressés à partir en affaire. Récoltes extraordinaires de champignons. Une étude sur les bio-ressources en partenariat avec Biopterre est complétée, le rapport sera rendu public en décembre 2010. Un essai de télédétection a été fait et présente un potentiel économique. Une deuxième phase est à l'étude avec un financement à grande échelle. Beaucoup de formations, mais aucun ne fait de la commercialisation.

LANAUDIERE

Pas de formations car un réseau de cueilleurs qui existe déjà depuis 11 ans. Vente de frais en région métropolitaine. Très bonne année pour le Lobster, le bolet. Très peu de chanterelle et pas de cèpe. Cueillettes intéressantes de Marasme des Oréades, Vesse de Loup et Agaric.

LAURENTIDES

La saison a eu un début difficile et les canicules n'ont pas aidé. Vente sur les marchés publics. Le Lobster a rattrapé la chanterelle au niveau des ventes. Formation de 45 personnes en Jamaisie.

BAS DU FLEUVE

Les coopératives ont récolté 1300 lbs de champignons frais vendus au grand public. Essais de 1^{ère} et 2^{ème} transformation. L'accès privilégié à un incubateur d'entreprises a permis de standardiser des recettes. Saison très sèche.

MAURICIE

Coopérative des produits de la forêt. Potentiel humain avec géomaticien, experts en cueillette, formation de cueilleurs, restaurateurs, festival de la chasse avec dégustation de cuisine aux champignons. Projet d'un parc régional avec un potentiel mycotouristique. Saison sèche, sorties tardives des espèces, peu de cèpe. Une interrogation à propos des feux de forêt sur les territoires ancestraux des autochtones.

TEMISCAMINGUE

Développement à ses débuts. 3 entreprises. Ensemencement de souches après coupes avec une recherche sur 4 à 5 années avant validation de la méthode. Très grand territoire, 6 communautés autochtones.

QUÉBEC

Cercle des Mycologues Amateurs de Québec ont mis de l'avant des groupes d'intérêt en 2010 mycolculteurs (culture sur souche), mycophoto, truffiers (sortie aux truffes, quelques spécimens trouvés), mycogastromonie. Beaucoup d'espèces saprophytiques tout le long de l'été (vesse-de-loup, agaric, etc.) et abondante récolte de cèpes en fin septembre. Saison très sèche.

ESTRIE

Sorties aux cèpes dans les pessières. Formation de 15 cueilleurs. Uniquement des terres privées.

LAC SAINT-JEAN

Absence de la morille de feu depuis 2006. 3 entreprises. Formation de 55 cueilleurs sur 10 semaines avec inventaire. Sensibilisation du grand public, projet de coop en démarrage. Achats à prix fixes avec garantie de prix minimal pour certaines espèces. Des tests ont été effectués pour de la surgélation et de la lyophilisation.

RAPPORT FINANCIER - MARIE-FRANCE GÉVRY

Le rapport financier pour 2010 dévoile une augmentation du budget de l'ACCHF. Les recettes accumulées sont redevables aux adhésions annuelles des membres, mais aussi aux cartes de cueilleurs qui ont été émises. Les recettes accumulées cette année permettront à l'ACCHF de se donner plus de moyens en 2011 pour agir davantage sur la scène « Champignon ».

Lyne Charbonneau propose l'adoption du rapport, Stéphane Granat seconde

ELECTIONS

Suite à la démission de Gérald Le Gal, Guy Langlais et Claude-André Léveillé, trois postes étaient à pourvoir. Trois membres en règle de l'association se sont présentés et sont élus au conseil d'administration de l'ACCHF. Il s'agit de : Fernand Miron, Aldei Darveau et Philippe Lavoie. Carole Raison propose et Marc Laverlochère seconde.

Nous avons donc un nouveau conseil d'administration pour 2011 composé de Marie-France Gévry (présidente), Marc Laverlochère (vice-président), Philippe Lavoie (secrétaire-trésorier), Carole Raison, Renaud Longré, Aldéi Darveau et Fernand Miron.

MOT DE LA FIN - GÉRALD LE GAL, PRÉSIDENT SORTANT

Trois membres ont démissionné et l'an prochain quatre autres membres démissionneront pour être ré-élus ou remplacés. Ces élections cycliques permettront une continuité au sein du CA.

Pour la première fois en cinq années d'existence, nous avons tenu une élection lors de l'AGA de 2010 qui s'est tenue en dehors de la ville de Québec, à Mont-Laurier. Une proposition a été faite de tenir l'AGA à la fin d'octobre l'an prochain afin d'éviter le mauvais temps. Des rumeurs circulent déjà que la prochaine AGA se tiendra à La Tuque!

Compte-rendu rédigé par Marie-France Gévry et Marc Laverlochère

Décembre 2010